

Fiche de données de sécurité

page: 1/20

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 20.09.2012

Version: 5.0

Produit: **CASCADE®**

(ID Nr. 30464190/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 20.09.2012

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

CASCADE®

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, insecticide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF Agro SAS
21, chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732
adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris
Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)
International emergency number (Numéro d'urgence international):
Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel maternel.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au fœtus
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260d	Ne pas respirer les vapeurs.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P264	Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280f	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 20.09.2012

Version: 5.0

Produit: **CASCADE®**

(ID Nr. 30464190/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 20.09.2012

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370 + P378.14	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone pour l'extinction
P391	Recueillir le produit répandu.
Conseils de Prudence (Stockage):	
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
Conseil de Prudence (Elimination):	
P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: FLUFENOXURON, CYCLOHEXANONE, N-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

Symbole(s) de danger

T Toxique



N Dangereux pour l'environnement.



Phrase(s)-R



R10	Inflammable.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R64	Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S29/35	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S53	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

| Classement/étiquette en vigueur en France.

Symbole(s) de danger

T	Toxique	
N	Dangereux pour l'environnement.	

Phrase(s)-R

R10	Inflammable.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R64	Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23.5	Ne pas respirer les vapeurs.
S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S53	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SPe 3.5	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: FLUFENOXURON, CYCLOHEXANONE, N-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE

Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3
 Eye Dam./Irrit. 1
 Repr. Catégorie supplémentaire pour les effets sur ou via l'allaitement.
 Repr. 1B (foetus)
 STOT SE 3 (Irritant pour le système respiratoire)
 Aquatic Acute 1
 Aquatic Chronic 1

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Repr. Cat. 2

Dangers possibles:
 Inflammable.
 Irritant pour les voies respiratoires.
 Irritant pour la peau.
 Risque de lésions oculaires graves.

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

3. Composition / Information sur les composants

Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, Concentré Dispersible (DC)

Le produit contient une ou plusieurs substances de la liste des substances candidates relatives à l'article 59 (1,10) du règlement 1907/2006/CE ('REACH') en concentration > 0,1% en masse. N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

| Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phénoxy]-2-fluorophényl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

| Teneur (W/W): 9,5 %
| Numéro CAS: 101463-69-8
| Numéro-CE: 417-680-3

Repr. Add. cat. lact.
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1
Facteur M - aigüe: 10000
H400, H410, H362

| cyclohexanone

Teneur (W/W): < 35 %	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 108-94-1	Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 203-631-1	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453616-35	Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
Numéro INDEX: 606-010-00-7	Skin Corr./Irrit. 2
	Eye Dam./Irrit. 1
	H318, H315, H312, H332, H302, H226

N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Teneur (W/W): < 35 %	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 872-50-4	Eye Dam./Irrit. 2
Numéro-CE: 212-828-1	Repr. 1B (foetus)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472430-46	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
Numéro INDEX: 606-021-00-7	H319, H315, H335, H360D

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[tris(1-phényléthyl)phényl]-.omega.-hydroxy-

Teneur (W/W): < 23 %	Aquatic Chronic 3
Numéro CAS: 99734-09-5	Aquatic Acute 3
	H402, H412

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phenoxy]-2- fluorophenyl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Teneur (W/W): 9,5 %
Numéro CAS: 101463-69-8
Numéro-CE: 417-680-3
Symbole(s) de danger: N
Phrase(s)-R: 64, 50/53

cyclohexanone

Teneur (W/W): < 35 %
Numéro CAS: 108-94-1
Numéro-CE: 203-631-1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453616-35
Numéro INDEX: 606-010-00-7
Symbole(s) de danger: Xn
Phrase(s)-R: 10, 20/21/22, 38, 41

N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Teneur (W/W): < 35 %
Numéro CAS: 872-50-4
Numéro-CE: 212-828-1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472430-46
Numéro INDEX: 606-021-00-7
Symbole(s) de danger: T
Phrase(s)-R: 61, 36/37/38

Repr. Cat. 2

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[tris(1-phényléthyl)phényl]-.omega.-hydroxy-

Teneur (W/W): < 23 %

Numéro CAS: 99734-09-5

Phrase(s)-R: 52/53

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

4. Premiers Secours

Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, acide fluorhydrique, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et

après le travail. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 20 °C

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

872-50-4: N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone
VME 40 mg/m ³ ; 10 ppm (OEL (EU))
non contraignant
VLE 80 mg/m ³ ; 20 ppm (OEL (EU))
non contraignant
Effet sur la peau (OEL (EU))
La substance peut être absorbée à travers la peau.
108-94-1: cyclohexanone
VME 40,8 mg/m ³ ; 10 ppm (VLEP-INRS (FR))
Juridiquement contraignant
VLE (FR) 81,6 mg/m ³ ; 20 ppm (VLEP-INRS (FR))
Juridiquement contraignant

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques ou inorganiques, acides inorganiques, basiques et de particules toxiques(p.ex. EN 14387 Type ABEK-P3).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide	
Couleur:	jaune paille	
Odeur:	de type solvant	
Seuil olfactif:		
	non déterminé	
Valeur du pH:	env. 4 - 6 (1 %(m), env. 20 °C) (en dispersion)	
Point de fusion:	env. -26 °C	
Point d'ébullition:	Données se rapportant au solvant env. 154,3 °C (1.013 hPa)	
Point d'éclair:	Données se rapportant au solvant 54 °C	(DIN EN 22719; ISO 2719)
Vitesse d'évaporation:	non applicable	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 20.09.2012

Version: 5.0

Produit: **CASCADE®**

(ID Nr. 30464190/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 20.09.2012
(Directive 92/69/CEE, A.15)

Température d'auto-inflammation: 315 °C

Pression de vapeur: env. 3,9 hPa
(20 °C)Densité: env. 1,05 g/cm³
(20 °C)densité de vapeur relative (air):
non déterminé

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):
non applicable

Décomposition thermique: 115 °C, 45 kJ/kg (DSC (OECD 113))

Viscosité dynamique: 9,4 mPa.s
(20 °C, 100 1/s)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

(UN Test O.2 (oxidizing
liquids))

Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 5,9 mg/l 4 h

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Peut entraîner de graves lésions oculaires. Le contact avec la peau entraîne une légère irritation.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

| *Données relatives à : cyclohexanone*

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit a eu un effet cancérogène lors d'essais de longue durée sur animaux par administration de quantités importantes dans l'eau de boisson. Du fait d'un mode d'action spécifique chez le rat, aucun effet cancérogène n'est attendu pour l'homme. C'est pourquoi ces résultats ne sont pas pertinents pour l'homme. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Comme l'ont montré des études sur les animaux, le produit peut créer des dommages aux testicules après de fortes expositions répétées qui provoquent d'autres effets toxiques.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phenoxy]-2-fluorophenyl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Evaluation du caractère tératogène:

Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phenoxy]-2-fluorophenyl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut après absorption de quantités importantes entraîner des effets néfastes pour les cellules sanguines (méthémoglobine).

Données relatives à : N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. A la suite d'inhalations répétitives de fortes doses, la substance peut causer des lésions aux testicules.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 22 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (OCDE 203; ISO 7346; 92/69/CEE, C.1, statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,00061 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phénoxy]-2-fluorophényl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

| *Données relatives à : cyclohexanone*

| *Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

| *Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

| *Données relatives à : N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone*

| *Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

| *Facilement biodégradable (selon critères OCDE).*

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

| *Données relatives à : N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone*

| *Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

| *Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phénoxy]-2-fluorophényl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.

La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à : cyclohexanone

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Données relatives à : N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

La substance s'évapore rapidement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit contient une substance remplissant les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) mais pas les critères vPvB (très persistant, très bioaccumulable)

Données relatives à : Benzamide, N-[[[4-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phénoxy]-2-fluorophényl]amino]carbonyl]-2,6-difluoro-

Reconnu PBT, mais pas vPvB.

Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient CYCLOHEXANONE, FLUFENOXURON)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: D/E DS 640 E

RID

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient CYCLOHEXANONE, FLUFENOXURON)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	DS 640 E

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN1993
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient CYCLOHEXANONE, FLUFENOXURON)
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	DS 640 E
Transport par voie navigable en bateau citerne:	Non évalué

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU: UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient CYCLOHEXANON E, FLUFENOXURON)
 Classe(s) de danger pour le transport: 3, EHSM
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Polluant marin: OUI

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Sea transport

IMDG

UN number: UN 1993
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains CYCLOHEXANON E, FLUFENOXURON)
 Transport hazard class(es): 3, EHSM
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Marine pollutant: YES

Special precautions for user: None known

Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 1993
 Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient CYCLOHEXANON E, FLUFENOXURON)
 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

UN number: UN 1993
 UN proper shipping name: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains CYCLOHEXANON E, FLUFENOXURON)
 Transport hazard class(es): 3
 Packing group: III
 Environmental hazards: No Mark as dangerous for the environment is needed

Special precautions for user: None known

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

règlement: Non évalué
 Expédition approuvée: Non évalué
 Nom de la pollution: Non évalué

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code

Regulation: Not evaluated
 Shipment approved: Not evaluated
 Pollution name: Not evaluated

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 20.09.2012

Version: 5.0

Produit: **CASCADE®**

(ID Nr. 30464190/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 20.09.2012

Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1172, 1432, 1433

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 84

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16. Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

N	Dangereux pour l'environnement.
Xn	Nocif.
T	Toxique
64	Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
10	Inflammable.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Repr.	Toxicité pour la reproduction
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Repr. Cat. 2	Substances toxiques pour la reproduction (fertilité ou développement) Catégorie 2 : Substances devant être assimilées à des substances causant des effets toxiques sur le développement dans l'espèce humaine ou substances devant être assimilées à des substances altérant la fertilité dans l'espèce humaine
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel maternel.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au fœtus
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.